

N° 2010-291

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 24 septembre 2010** à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	17/09/2010
Affichage	17/09/2010

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

DJEFFAL Mohamed pouvoir à PEYTHIEU Eric
DAVANTURE Bruno pouvoir à FROMM Gérard
SIMOND Stéphane pouvoir à ESTACHY Monique
ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe
ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENAIRE Catherine

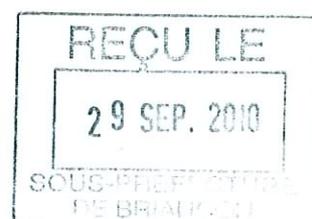
THEME : **PERSONNEL 1**

OBJET : **MODIFICATION DU
TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER}
OCTOBRE 2010**

Absents-Excusés :

DJEFFAL Mohamed, DAVANTURE Bruno, BRUNET Pascale,
SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin,
PEYTHIEU Eric

Secrétaire de Séance : BOVETTO Fanny



Rapporteur : Jacques JALADE

La Commission Administrative Paritaire départementale, dans sa séance du 4 juin 2010, a émis un avis favorable sur les deux demandes suivantes :

- Détachement d'un Agent Social du C.C.A.S. sur un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe.
- Avancement de grade d'un Adjoint Technique de 2^{ème} classe en Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe.

Afin de pouvoir prendre en compte ces changements de situation, il est proposé de créer un poste supplémentaire d'ATSEM de 1^{ère} classe, ainsi qu'un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe pour étoffer l'encadrement du service « Fêtes et Cérémonies », conformément au tableau ci-annexé avec effet au 1^{er} octobre 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter les propositions ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 28 SEP. 2010

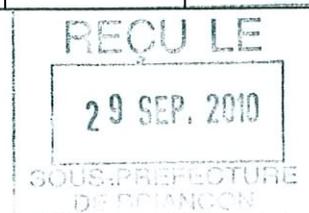
PUBLIÉ LE 28 SEP. 2010

NOTIFIÉ LE

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL TITULAIRE & AUXILIAIRE
Au 1er octobre 2010

Page 1

Grades	Effectifs au 01/07/10	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/10/10	Pourvus	Disponibles
D.G.S. (Plus 20 000 hab.)	1			1	1	
D.G.A.S. (Plus 20 000 hab.)	2			2	2	
Attaché	4			4	4	
Rédacteur Principal	1			1	1	
Rédacteur	3			3	3	
Adjt Adm Ppal 1ère Cl.	4			4	4	
Adjt Adm Ppal 2ème Cl.	7			7	7	
Adjoint Administratif 1ère Cl.	9			9	8	1
Adjoint Administratif 2ème Cl.	11			11	11	
Adjoint Adm. réservé 2ème Cl.	2			2	2	
Chef Service P.Municipale	1			1	1	
Brigadier Chef Ppal	1			1	1	
Brigadier	2			2	2	
Gardien Police Municipale	6			6	6	
Assistant Qual. Patrimoine et Bibliothèques 1ère Cl.	1			1	1	
Conservateur Chef Patrimoine	1			1	1	
Assist. Qual. Patrimoine et Bibliothèque 2ème classe	2			2	2	
Adjoint Patrim.Ppal 2ème Cl.	1			1	1	
Adjoint Patrimoine 2ème Cl.	1			1	1	
Assist Qualifié Conservation	1			1	1	
Animateurs Beaux-Arts	1			1	1	
ATSEM Principal 2ème Cl.	1			1	1	
ATSEM 1ère Cl.	16		1	17	16	1



Grades	Effectifs au 01/07/10	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/10/10	Pourvus	Disponibles
Conseiller des APS	1			1	1	
Educat. Sportif Hors Cl.	1			1	1	
Educat. Sportif 2ème Cl.	2			2	2	
Educateur Sportif 1ère Cl.	2			2	2	
Directeur des ST (plus de 20 000 hab)	1			1		1
Ingénieur	1			1	1	
Technicien Principal	3			3	2	1
Contrôleur de Travaux	1			1		1
Agent Maîtrise Ppal	4			4	4	
Agent Maîtrise	10			10	10	
Adjoint Techn. Ppal 1ère Cl.	7			7	6	1
Adjoint Techn. Ppal 2ème Cl.	8			8	8	
Adjoint Techn. 1ère Cl.	11		1	12	11	1
Adjoint Techn. 2ème Cl.	45			45	39	6
TOTAUX	176	0	2	178	165	13

La différence entre postes pourvus (effectivement occupés) et postes disponibles comprend les postes sur lesquels les agents sont soit en disponibilité ou soit en détachement pas encore nommés et qui ne sont donc à la date du tableau "ni pourvus", "ni disponibles".